



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



Nicolas TEYSSANDIER

TRACES

Section 33 du Comité national de la recherche scientifique - Collège A1

Chères et chers collègues,

Le monde dans sa globalité, les domaines de la recherche publique en particulier, connaissent des attaques sans précédent. Cela impose de faire entendre les voix d'une recherche publique, donc fondamentale et indépendante, seules garanties de la qualité des résultats et de leur impartialité. La défense de ses prérogatives et le renforcement du rôle du CoNRS doivent constituer des priorités. Il faut tout faire pour que le CoNRS redevienne un parlement de la recherche car il constitue l'unique lieu où peuvent se faire en toute transparence la prospective de nos disciplines, l'évaluation des collègues par les pairs, les recrutements de jeunes collègues qui feront les disciplines de demain, qu'il peut être rendu des avis de qualité sur la contractualisation des UMR, structuration essentielle au bon fonctionnement de l'ESR.

Pourtant, des attaques ne cessent d'être portées contre un fonctionnement avisé et collégial de notre institution qui s'appuie sur ses conseils et ses comités, affaiblissant progressivement les prérogatives du CoNRS. Après la défense d'un modèle de la recherche « darwinien » mettant la compétition en exergue, après avoir diminué d'un sixième le nombre de postes ouverts au concours CRCN, l'actuel PDG a récemment proposé la création des « key-labs » destinés à devenir les fers de lance de la recherche au CNRS, et ce dans une logique augurant inégalités entre les laboratoires et *in fine* mort annoncée de nombreuses UMR. Cela ne fait que cacher, derrière le rideau d'une supposée excellence, le budget toujours trop faible du CNRS au regard des enjeux sociétaux et l'absence d'une politique réellement pluriannuelle et concertée entre les tutelles pour ce qui concerne les ressources humaines. La communauté scientifique dans sa globalité ne s'y est pas trompée en exprimant fermement son opposition à ce projet, tout comme le Conseil Scientifique de l'établissement et plusieurs conseils d'instituts.

Au sein du CNRS, le CoNRS est la seule incarnation de la diversité des acteurs de nos communautés de plus en plus inter-disciplinaires. Il est donc le plus à même de remplir les missions d'évaluation, de recrutement et de prospective qui lui sont confiées et qui doivent être renforcées. Cet organe doit pouvoir poursuivre son fonctionnement en toute indépendance des directions, dans un esprit d'éthique et de collégialité et dans l'objectif d'informer de façon transparente toutes et tous les acteurs de nos communautés scientifiques quant à ses activités.

Dans cet esprit, je me présente à vos suffrages au sein du collège A1 fort d'expériences et de convictions. Depuis le début de ma carrière, je suis attaché à m'impliquer dans des tâches de management et de gestion de la recherche. Je le fais au niveau de mon site universitaire (DU adjoint de mon UMR) comme au niveau national (membre élu de la S31 du CoNRS et du CSI de l'InEE puis chargé de mission « Archéologie de l'InEE pendant 7 ans). Ces missions m'ont permis d'acquérir une très bonne connaissance de la communauté des acteurs et des institutions œuvrant sur l'évolution et les interactions des humains avec leurs milieux. Considérant l'urgence de la situation, les clivages qu'elle crée au sein de notre organisme, de nos UMR, je ressens la nécessité de mettre mes convictions et mes connaissances du CNRS au service de la communauté par une nouvelle implication au CoNRS.

Directeur de recherche au CNRS, je suis un archéologue-préhistorien. Ce n'est toutefois pas comme préhistorien que je souhaite m'engager mais bien dans l'objectif de maintenir la cohésion des thématiques de la section et de leur complémentarité dans une démarche non partisane.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège A1 de la section 33

Matthieu Ghilardi, CEREGE

Catherine Marro, ARCHEORIENT

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-ttes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

